

## CONSEIL SYNDICAL DU 23 DECEMBRE 2025

### 2025.037 – BUDGET PRIMITIF 2025 – DECISION MODIFICATIVE N° 1

24 Elus membres du conseil syndical				Suffrages exprimés
Titulaires Présents	Suppléants Présents	Procurations	Absents	
5	0	2	19	7

#### Présents

ACCM : Monsieur Jacques AUFRERE, Madame Catherine BALGUERIE-RAULET,

CCVBA : Monsieur Jean MANGION,

TPA : Monsieur Michel PECOUT, Monsieur Serge PORTAL,

#### Absents excusés

ACCM : Monsieur Julien BESANCON, Monsieur Fabien BOUILLARD, Madame Séverine DELLANEGRA, Madame Françoise FAVIER, Monsieur Jean-Michel JALABERT ; Monsieur Lucien LIMOUSIN, Madame Laurie PONS, Monsieur Patrick de CAROLIS, Monsieur Pierre RAVIOL ;

CCVBA : Monsieur Hervé CHERUBINI, Madame Pascale LICARI, Madame Anne PONIATOWSKI, Madame Aline PELISSIER ;

TPA : Madame Corinne CHABAUD, Monsieur Yves PICARDA, Monsieur Jean-Christophe DAUDET, Monsieur Michel GAVANON, Monsieur Pierre-Hubert MARTIN, Monsieur Jean-Marc MARTIN-TEISSERE ;

Procurations : Monsieur pierre RAVIOL à Madame Catherine BALGUERIE-RAULET ; Madame Corinne CHABAUD à Monsieur Michel PECOUT ;

Secrétaire de séance : Monsieur Jacques AUFRERE

.....

Rapporteur : Monsieur Michel PECOUT

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2312-1 et 2312-2 portant adoption du Budget primitif ;

**Vu** le budget principal 2025.008 adopté par délibération du conseil syndical le 8 avril 2025 ;

Il est indiqué que les décisions modificatives budgétaires ont pour objet d'apporter des ajustements au budget en dépenses et en recettes qui n'auraient pas été prévues.

Cette décision modificative n° 1 introduit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
		OUVERTURES CREDITS	OUVERTURES CREDITS
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	992,05	
013	ATTENUATION DE CHARGES		5 054,82
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	7 533,06	6 533,91
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		1 826,55
75	PRODUITS DE GESTION COURANTE		164,65
TOTAL DE FONCTIONNEMENT		8 525,11	8 525,11

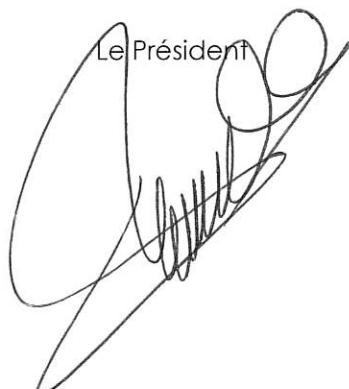
  

SECTION D'INVESTISSEMENT			
CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
		OUVERTURES CREDITS	OUVERTURES CREDITS
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	6 533,91	7 533,06
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		38,24
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		724 290,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	724 290,00	-
20	IMMOBILISATIONS INCOPORELLES	1 037,39	
TOTAL DE FONCTIONNEMENT		731 861,30	731 861,30

Je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir,

**1 - PROCEDER** aux ouvertures de crédits par chapitre sur le budget principal, tels que présentés ci-dessus.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.



Le Président

- Un ajustement des dotations aux amortissements en dépenses et recettes, en lien avec les acquisitions effectuées et les versements de subventions d'équipement réalisées au cours de l'exercice 2025 ;
- L'inscription en dépenses et recettes du premier acompte du contrat chaleur versé par l'ADEME soit 1.124.290 €. Il est rappelé que 400 000 € de crédits ont été ouverts au budget de l'exercice 2025 en recettes au chapitre 13 et en dépenses au chapitre 204 ;
- La présente décision modificative procède donc à l'ouverture des crédits complémentaires nécessaires, soit 724.290 €.
- Enregistre le remboursement par la compagnie d'assurance Axa, faisant suite à l'ajustement du contrat « Multirisques » - chapitre 75 ;
- Intégration du remboursement effectué par l'Ircantec pour trop perçu - chapitre 74 ;
- Ajustement consécutif au versement du FCTVA – chapitre 10 ;
- Les crédits inscrits aux chapitres de dépenses 011 en section de fonctionnement et 20, en section d'investissement, viennent équilibrer la présente DM n° 1.

Les montants figurent dans l'état joint à la présente délibération.